

A.P.G. ALPES

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros**

**Siège social : 19Bis chemin de Rochasson, 38240 MEYLAN
102 447 620 RCS GRENOBLE**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 07 juillet 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 mars 2026**

L'Associée unique constate l'absence de résultat pour l'exercice clos le 31 mars 2026 et donc l'absence d'affectation.

L'Associée Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

*Le signataire reconnaît à cette signature électronique la même valeur que la signature manuscrite et confère date certaine à la signature du présent acte au **07 juillet 2026**, quelle que soit la date de signature électronique de l'acte via la plateforme « JeSignExpert ».*

Certifié conforme
La Présidente

Signé par Alexandre GALLAUD
Le 7 juil. 2026

Signed with doc_zwgr
Universign tx_k557lzaPJGOE

A.P.G. ALPES

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros**

**Siège social : 19Bis chemin de Rochasson, 38240 MEYLAN
102 447 620 RCS GRENOBLE**

BILAN AU 31 MARS 2026

*Le signataire reconnaît à cette signature électronique la même valeur que la signature manuscrite et confère date certaine à la signature du présent acte au **07 juillet 2026**, quelle que soit la date de signature électronique de l'acte via la plateforme « JeSignExpert ».*

Exemplaire certifié conforme
par Monsieur Alexandre GALLAUD Cogérant
de la société APG DEVELOPPEMENT Présidente

Signé par Alexandre GALLAUD
Le 7 juil. 2026

Signed with doc_zwgr
Universign tx_k557IzaPJGOE

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2026



N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC-FR

Désignation de l'entreprise A.P.G. ALPES - SIREN : 102447620					Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois 1 Durée de l'exercice précédent -						
					Exercice N clos le 31/03/2026	
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			010	012	
	Immobilisations incorporelles - Autres			014	016	
	Immobilisations corporelles			028	030	
	Immobilisations financières (1)			040	042	
	TOTAL I (5)			044	048	
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production			050	052	
	Stocks marchandises			060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066	
	Créances (2) clients et comptes rattachés			068	070	
	Créances autres (3)			072	074	
	Charges constatées d'avance			092	094	
	Valeurs mobilières de placement			080	082	
	Disponibilités			084	1 000	1 000
TOTAL II			096	1 000	1 000	
TOTAL GENERAL (I + II)					110	1 000
PASSIF					Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel				120	1 000
	Ecart de réévaluation				124	
	Réserve légale				126	
	Réserves réglementées				130	
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...				131	132
	Report à nouveau				134	
	Résultat de l'exercice				136	
	Subventions d'investissement				137	
	Provisions réglementées				140	
	TOTAL I				142	1 000
Provisions pour risques et charges					TOTAL II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
	Fournisseurs et comptes rattachés				166	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)				169	172
	Comptes courants d'associés				173	
	Autres dettes				175	
	Produits constatés d'avance				174	
TOTAL III				176		
TOTAL GENERAL (I + II + III)					180	1 000
REMOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TÉLÉDEC.FN

Désignation de l'entreprise A.P.G. ALPES - SIREN : 102447620										☐ N clos le 31/03/2026			
A - RÉSULTAT COMPTABLE													
Ventes de marchandises						209				210			
Production vendue biens						215				214			
Production vendue services						217				218			
Production stockée										222			
Production immobilisée										224			
Subventions d'exploitation reçues										226			
Autres produits										230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										234			
Variation de stock (marchandises)										236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)										238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)										240			
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier				immobilier		242			
Impôts, taxes et versements assimilés						(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244			
Rémunérations du personnel										250			
Cotisations sociales						dont cotisation personnelle de l'exploitant		380		252			
Dotations aux amortissements				dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255				254			
Dotations aux dépréciations										256			
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259				262			
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260							
Total des charges d'exploitation (II)										264			
1 - Résultat d'exploitation (I - II)													
Produits financiers						(III)				280			
Produits exceptionnels						(IV)				290			
Charges financières						(V)				294			
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				(VI)		347		300			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)						348					
Impôts sur les bénéfices						(VII)				306			
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)													
B - RÉSULTAT FISCAL													
						Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2		312		314			
RÉINTEGRATIONS		Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316					
		Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						316					
		Provisions non déductibles						322					
		Impôts et taxes non déductibles						324					
		Divers dt intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330			
		Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier				(Part de loyers de réintégration)		249		251			
		Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998					
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997			
DÉDUCTIONS		Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine		987		342			
		France Ruralités Revitalisation (FRR)		181		Jeune entreprise innovante		989					
		Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138					
		Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer		344					
		ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire		993					
		Bassins urbains à dynamiser – BUD		992									
		Dont divers		Créance report en arrière du déficit				346				350	
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655					
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643					
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645					
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647					
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648					
				Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641					
				Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990					
				Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649					
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs						Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)								356					
Déficits antérieurs reportables										360			
Résultat fiscal après imputation des déficits						Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		372			